

**FEYERICK** (*Guy-Jacques*), Administrateur délégué de la Banque du Congo belge (Gent, 17.5.1903 - Bruxelles, 27.3.1965). Fils de Léon et de Mathilde de Kerchove de Dentergem. Epoux de Nevejan, Yvonne.

Ses qualités d'esprit, de cœur et de caractère étaient également exceptionnelles, parmi lesquelles primait peut-être, hors pair, une inflexible et presque austère droiture.

Des ses études de droit, menées brillamment dans sa ville natale, Guy Feyerick s'était déjà acquis une solide réputation de correction et de sens du « fair play », alors qu'avec talent il représentait la Belgique dans les compétitions internationales de hockey. Son amitié avec le soussigné trouve ses racines dans ce déjà lointain passé.

Docteur en droit, il choisit la carrière financière. En 1932, il est secrétaire général adjoint de la Banque du Congo belge, alors également banque d'émission.

Sept ans plus tard, sa puissance de travail, la clarté de ses vues, la netteté sans bavure de ses décisions ont attiré sur lui l'attention et il accède alors au Secrétariat général de cette Banque. Ses mérites et ses responsabilités se confirment avec les années. Administrateur délégué de la B.C.B. en 1948, il en devient le vice-président administrateur délégué en 1957, pour occuper finalement le 1<sup>er</sup> août 1963 la présidence de ce qui était entre-temps devenu la Banque du Congo. Il est en pleine activité, dans les contingences difficiles que l'on imagine, lorsqu'une mort prématurée l'emporte, alors qu'il n'a pas encore soixante-deux ans.

A diverses reprises, il avait apporté une contribution déterminante à la croissance de l'institution à laquelle il se dévouait et, notamment, lors de la conversion partielle des activités de celle-ci, au moment où a pris fin en 1952 son privilège d'émission.

Innombrables sont les autres entreprises qui avaient eu recours à son autorité, à son jugement, à son intransigeante loyauté.

A sa création, la Banque belgo-congolaise l'avait appelé à sa vice-présidence. Il présidait la Société mobilière et immobilière congolaise, était membre du Comité de Direction de la Cominière, administrateur ou commissaire à maintes autres sociétés. Il avait assumé aussi la présidence de l'Association congolaise des Banques. Au jour de sa mort, d'autre part, il jouait encore un rôle important en qualité de vice-président du Comité d'études et de coordination de la F.E.C.: Fédération des Associations d'entreprises du Congo.

Mais son incessant labeur professionnel ne l'empêchait pas par ailleurs de suivre son penchant naturel pour l'action philanthropique et sociale. C'est ainsi qu'on le retrouve président de la Croix-Rouge du Congo, administrateur de l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold, d'Anvers, administrateur de la Fondation Père Damien contre la Lèpre, et aussi des Centres expérimentaux de Formation et d'Action rurales de la FULREAC.

Un souvenir particulier illustre ce trait de son caractère.

Quelques jours après la proclamation de l'indépendance congolaise, il est bloqué pour quelques semaines à Usumbura par le flot immense et lamentable des réfugiés qui convergent de toutes les provinces en révolte vers cette ultime cité-havre belge en Afrique centrale. Le lendemain même de son arrivée, il est déjà le créateur et animateur d'un Fonds privé de solidarité considérable, qu'il est presque seul à faire généreusement alimenter de toutes parts, et qui permet le financement complémentaire immédiat des innombrables dépenses imprévues d'accueil, hébergement, secours de toutes sortes, requises par la situation.

Il faut avoir vu Guy Feyerick, impavide, efficace et infatigable, dans de telles circonstances pour connaître la pleine mesure de son génie d'organisation et de sa richesse de cœur.

Janvier 1976.

Jean-Paul Harroy.